

Conditions Générales de Vente

1. Informations générales

- Entreprise : Tout pour mon chat 77
- Responsable de la publication : Sarah DELUGEARD
- Micro-entreprise immatriculée sous le numéro SIRET : 92760755600010
- Code APE : 9609Z
- Adresse : 26 rue des hautes boulangères 77850 Héricy
- Site internet : www.toutpourmonchat77.fr
- Coordonnées : +33 643394259 - toutpourmonchat77@gmail.com

Conformément à la réglementation, Sarah DELUGEARD dispose des conditions nécessaires à la pratique des activités en lien avec les animaux domestiques :

- Attestation de Connaissance pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques (**ACACED**) obtenue le 28 mars 2024 ;
- Assurance responsabilité civile professionnelle auprès de la MATMUT ;
- Affiliation au dispositif de médiation de la consommation auprès de CM2C ;

2. Nature des prestations

Sarah DELUGEARD assure la prise en charge de votre chat par des visites au domicile du client dans un périmètre autour d'Héricy (77). « Tout pour mon chat 77 » n'est pas une pension.

3. Risques dus à l'activité

En cas de maladie ou de blessure de l'animal durant la garde, le client sera immédiatement prévenu. S'il n'est pas joignable, celui-ci donne tout pouvoir à **Sarah DELUGEARD** pour faire soigner l'animal auprès de son vétérinaire ou celui de garde.

Tous les frais engagés (consultation, transport, médicament...) restent à la charge du client.

En dehors des périodes de visite, Sarah DELUGEARD ne saurait être tenue responsable :

- En cas de fugue ou de comportement imprévu de l'animal,
- En cas d'intervention d'une tierce personne dans le logement,
- En cas de dégradation causée par l'animal,
- En cas de problème de santé soudain ou non prévisible,
- En cas de décès naturel de l'animal (vieillesse, maladie...).
- En cas de vandalisme, cambriolage ou tout autre incident au domicile.

4. Réservation

La demande de réservation s'effectue par téléphone, sms, réseaux sociaux (Instagram, Facebook), e-mail ou sur le site www.toutpourmonchat77.fr.

Sarah DELUGEARD se réserve le droit de refuser une garde si les conditions ne garantissent pas une prestation de qualité (animal contagieux, soins délicats, etc.) ou que le lieu de la prestation est trop éloigné de son périmètre.

En cas de modification de la réservation, il est nécessaire d'en informer Sarah DELUGEARD dès que possible.

5. Tarifs et paiement

• Tarifs et frais supplémentaires

Le tarif de base est de 15 €, s'ajoute des frais kilométriques pour les gardes se trouvant à plus de 5 km.

Des frais supplémentaires peuvent être ajoutés :

- Frais de dépannage en cas de fourniture manquante : 10 € ajoutés au prix du produit acheté.
- Frais de déplacement pour la remise ou dépose de clés (voir article 6),
- Frais pour les familles nombreuses : 2 € par chat supplémentaire (à partir de 3 chats) par visite.

Conformément à l'article 293B du Code général des impôts, la TVA n'est pas applicable.

- **Conditions et mode de paiement**

Pour toute première demande (nouvelle famille), un acompte de 30 % est demandé au moment de la réservation. Cette somme n'est pas remboursée en cas d'annulation ou de non-réponse. 20 % devra être réglé avant la garde, au plus tard le 1^{er} jour de garde. (*Pour les familles déjà clientes, l'acompte n'est pas nécessaire, 50 % du montant sera à régler au plus tard le 1^{er} jour de garde). Le montant restant (50 %) sera à régler à la fin de la garde.

Les moyens de paiement acceptés sont : espèces, virement bancaire, Paypal, WERO, Lydia.

A la demande du client, une facture acquittée peut être transmise à la fin de la prestation.

En cas de retard de paiement (à compter de 30 jours après la fin de la garde), Sarah DELUGEARD se réserve le droit de réclamer des intérêts de retard correspondant à 3 fois le taux d'intérêt légal calculé sur le montant des sommes dues, ainsi qu'un frais de recouvrement de 40 euros. Les pénalités de retard peuvent être appliquées sans avoir à faire un rappel de paiement ou sans avoir à adresser de mise en demeure. Cette pénalité est due même en cas de paiement partiel de la facture.

- **Offres de remise**

Des remises sont proposées dans les cas suivants :

- Nouveaux adoptés : réduction de 20 % à la première année d'adoption (SPA ou refuge) sur présentation du contrat et sur la totalité du premier séjour de garde
- Parrainage : réduction de 20 % pour le parrain sur le prochain séjour de garde ainsi que pour le filleul pour le premier séjour de garde
- Fidélité : offre de deux visites lors du 6^{ème} séjour (période de garde de plus de trois passages)

6. Etapes de garde

- **Pré-Visite**

Une pré-visite gratuite est réalisée avant toute première garde, au domicile du client, afin de :

- Faire connaissance avec le client et établir un lien de confiance,
- Rencontrer le(s) chat(s), identifier ses habitudes et besoins spécifiques,
- Partager toutes les informations nécessaires pour la garde de l'animal,
- Récupérer le double des clés du domicile si possible.

- **Obligations du client**

Le client s'engage à mettre à la disposition de Sarah DELUGEARD :

- Le carnet de santé à jour et, le cas échéant, la carte d'identification de chaque animal,
- Une caisse de transport pour les chats (en cas d'urgence)
- Le matériel nécessaire pour l'entretien des litières, des gamelles, brosses...
- Une quantité suffisante de fournitures (litière, nourriture...) pour toute la durée de la prestation
- Les coordonnées du vétérinaire habituel ainsi qu'une personne à contacter en cas d'urgence
- L'ordonnance et les médicaments prescrits, si un traitement est en cours
- Le double des clés et les codes d'accès au logement
- Le cas échéant, de fournir les moyens de désactivation et de réactivation du système d'alarme
- Le cas échéant, d'indiquer la présence d'une caméra
- D'avoir un animal en bonne santé ou ayant un traitement déjà en place (les animaux non vaccinés sont acceptés, sauf cas à risque)
- Signaler tout problème de santé connu de l'animal
- Informer s'il y a une tierce personne en possession d'un jeu de clé et/ou est amenée à se rendre au domicile du client pendant la durée de la prestation
- Régler les prestations aux conditions définies dans le contrat, et à rembourser les éventuels frais non prévus
- Le remboursement de tout frais vétérinaire en cas d'urgence en absence du client, après son accord préalable au téléphone

Toute fausse déclaration du client concernant l'identité, la santé, le comportement ou les besoins de l'animal engage sa seule responsabilité.

▪ Visites

Les visites durent généralement 20 minutes mais peuvent être moindres ou prolongées au regard du besoin du chat, du nombre de chats gardés, etc

Pendant les visites, Sarah DELUGEARD s'engage à :

- Subvenir aux besoins naturels : nourriture, eau, nettoyage de la litière, caresses, jeux, ...
- Nettoyer les accidents pouvant être causés par l'animal
- Administrer des traitements ou soins simples, dans la limite des recommandations vétérinaires
- Entretenir la maison à savoir passer l'aspirateur ou le balai à l'endroit de la litière et, à la demande, relever le courrier, fermer les volets, arroser les plantes
- Envoyer des nouvelles et photos par SMS ou Whatsapp au client, selon la fréquence souhaitée

Les horaires de passage sont fixés en fonction des tournées quotidiennes, sauf besoin spécifique lié à la santé de l'animal (diabète notamment).

▪ Retour des clés

A la fin de la prestation, les clés peuvent être remises dans la boîte aux lettres du domicile, en accord avec le client.

Si cette proposition ne satisfait pas le client, ce dernier peut venir les récupérer au domicile de Sarah DELUGEARD (26 rue des hautes boulangères à Héricy) en fonction des disponibilités convenues.

Sarah DELUGEARD peut également se déplacer pour déposer les clés au retour du client, en fonction des disponibilités convenues. Ce déplacement occasionne 5 € de frais (hors frais kilométrique > 5 km du périmètre d'Héricy).

7. Propriété intellectuelle

Sarah demandera une autorisation au client pour la prise de photos des animaux gardés, dans le cadre d'une publication sur son site internet ou à des fins de communication (réseaux sociaux...). Sans cette autorisation, aucune photo ne sera diffusée.

8. Protection des données personnelles

Sarah DELUGEARD s'engage à protéger les données personnelles de ses clients. Toutes les données collectées sont traitées avec la plus stricte confidentialité, conformément à sa politique de protection des données.

9. Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable.

À défaut, vous avez la possibilité de recourir gratuitement à une procédure de médiation de la consommation auprès de CM2C – 59 rue de Ponthieu 75008 Paris – Tel 01 89 47 00 14 – litiges@cm2c.net – <https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php>

